

Rapport d'activité 1^{er} semestre 2014

Mémoire des activités réalisées et des engagements pris, arrêté au 25/06/2014

Établi pour faire suite aux décisions de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2014, par Bernard Lathuillère, président de l'AFJK

L'année 2014 s'annonçait comme une année importante pour l'Association Korczak, pour trois bonnes raisons. Tout d'abord parce que c'est l'année du **25^e anniversaire** de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant qui a consacré l'œuvre de Janusz Korczak en établissant l'importance des droits d'expression et de participation des enfants. Ce pourrait être l'occasion pour notre association, compte tenu des difficultés persistantes pour mettre ces droits en application, d'étudier et de développer des approches novatrices. À ce sujet, on peut se réjouir des premières avancées de notre groupe de travail ad-hoc dans le domaine de la protection de l'enfance si remarquablement investi par Janusz Korczak en son temps (cf. annexe V).

La seconde raison est que notre association fête cette année son **40^e anniversaire**. Ce sera l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis les premières traductions à compte d'auteur des membres fondateurs de l'association quand Korczak était complètement inconnu dans notre pays, et de faire le bilan de tout ce qui reste à faire par rapport aux objectifs et ambitions du départ, telle sa mission de poursuite de l'action de Korczak, inscrite en clair dans ses statuts.

Enfin parce qu'il est aussi impératif de s'interroger, au-delà des vœux et des bonnes intentions, sur les capacités réelles de l'AFJK à poursuivre son action. Sur le fond, pour réfléchir sur son rôle et sur sa place dans le paysage associatif français, et pour déterminer quelles sont les valeurs spécifiques de l'association et sa culture interne. Et sur la forme, pour essayer de trouver des solutions à ses difficultés accrues de fonctionnement, certes connues depuis toujours avec une équipe restreinte, sans local ni aides ni moyens, mais qui paralysent désormais son action, limitent ses possibilités d'engagement et réduisent sa force de proposition. Dans la perspective d'un projet de forum et d'une possible « **refondation** », on pourra lire en annexe (IV) les propositions du groupe de travail sur ce thème, publié en avril.

Les résultats présentés ici seront compris comme l'expression de l'activité réduite aux « affaires courantes » du président de l'association, compte tenu de l'état de nos forces constaté depuis 2013 et dans l'attente des décisions de l'Assemblée générale du mois de juin.

Publications et spectacles

Dans le domaine pédagogique, nous avons remarqué un nouvel article du prof. Philippe Meirieu intitulé « Korczak, un précurseur de la prévention et du traitement de la violence », analysant avec brio ses dispositifs éducatifs — Revue Enfance Majuscule n° 134, de janvier-février 2014 :

— <http://boutique.enfance-majuscule.com/telechargement/revue-gratuite/>

Mme Rolande Causse nous a envoyé sa biographie pour enfants intitulée « Janusz Korczak, la république des enfants » consacrée exclusivement à la Maison des Orphelins — Éd. Oskar, 138 p.

Le musée Pasteur de Dole (Jura) a présenté une exposition intitulée « Un garçon obstiné », consacré à l'ouvrage éponyme de Janusz Korczak sur la vie de Pasteur, à l'occasion de sa publication par les éditions Zeltner (Israël), illustré par Inbal Leitner. — Du 14/03 au 15/06.

À Arpajon, les élèves du Conservatoire ont créé la version française de « Droit à l'enfance », un spectacle musical de Patrycja Fessard et Piotr Moss d'après l'œuvre et la vie de Janusz Korczak que nous avons eu l'honneur de présenter au public parisien avec l'Ambassade de Pologne fin 2012, salle Cortot, après sa création à Szczecin et à la TV polonaise. — Le 20/06.

Action du mouvement Korczak international

Le 31/05 à Genève, s'est tenu le 7e colloque annuel de l'Association Korczak internationale (IKA) avec les membres du Comité des droits de l'enfant de l'ONU venus nombreux sur le thème de l'éducation inclusive (Article 2 de la CIDE). Jonathan Levy intervenait cette fois en tant que vice-président de l'IKA. Fin juillet, l'IKA sera partie prenante de la 2^e édition du séminaire CATS (Children as Transforming Society : « Les enfants comme acteurs de changement de la société ») imaginé et porté par Jonathan Levy à Caux en Suisse. L'IKA convoque son AG à Kiev (Ukraine), du 17 au 19/10 à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de l'Ass. JK de ce pays. À l'ordre du jour il est prévu pour la 1^{re} fois une interrogation sur le rôle de l'IKA et sur son fonctionnement.

Notre soutien à nos collègues africains de RDC

Avec Children's Voice à Goma (RDC). Étude de nouvelles possibilités de collaboration pour renforcer les droits actifs des enfants vulnérables et de projets solidaires d'enfants entre eux.

- Du 12 au 17/04 : nous avons pu organiser l'accueil à Paris, à domicile, de M. Jeannot Kassa, collaborateur de Children's Voice (CV) et ancien président du parlement des enfants de Goma, au retour d'un séminaire en Suède. Au programme : rencontres avec nos partenaires (École Flachet, l'équipe de CATS, Solidarités Laïques), et documentation sur Korczak et la CIDE.
- du 25 au 28/05, nous avons revu Jeannot Kassa à Paris à l'occasion de son invitation par l'OCDE à représenter CV à une conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

À Beni, au nord de Goma, EADEV, notre second partenaire korczakien a lancé en 2014 un projet de bibliothèque « Janusz Korczak » dans la continuité de notre programme Mathias-2012 auxquels, rappelons-le, ils avaient adhéré à leur frais sans aucune aide financière. Après avoir multiplié l'année dernière les dispositifs favorisant l'expression et la participation des enfants de la ville (réunions, émissions de radio, etc.) comme en témoigne leur blog. Le 31/05/14, le président d'EADEV, Augustin Vwaluma, humanitaire congolais installé à Lyon, a fait une intervention remarquée à ce sujet au séminaire de l'IKA à Genève.

— <http://eadev-ead.blogspot.fr/2014/05/realisation-du-club-mathias-1er-en-2013.html>

Notre recherche-action avec l'Association Jean Cotxet

Avec le support de notre groupe de travail interne (« Institutions »), notre relation de travail avec l'Association Jean Cotxet et l'Université Paris Ouest autour des droits de participation s'est développée avec la réalisation d'une action de formation en février et mars, pour de nombreux éducateurs et chefs de service. Deux journées ont été préparées et produites en binôme par Jonathan Levy (en tant que prestataire) et Bernard Lathuillère (au profit de l'association), sur la pédagogie des droits de l'enfant et sur l'action éducative de Korczak en institution.

Vie de l'association

L'Association étant toujours aussi dépendante de l'implication personnelle et de l'activité quasi unique de Bernard Lathuillère qui avait pourtant annoncé qu'il ne serait plus aussi disponible cette année dans les conditions actuelles de son fonctionnement (voir les rapports 2013), il n'a pas été possible de résoudre les problèmes de secrétariat et de communication, ni de rédiger une nouvelle lettre d'information, ni de mettre le site à jour, sachant qu'il reviendrait à l'Assemblée générale de décider de la suite à donner à cette situation difficile. Néanmoins les deux groupes de travail lancés à la rentrée 2013 ont fonctionné :

1) Le groupe « Refondation »

a conclu ses travaux et établi son programme au cours de sa 3^e réunion le 12/03, cf. annexe IV.

2) Le groupe « Institutions et droits de l'enfant »

Il a obtenu des avancées significatives qu'il resterait à développer, cf. annexe V.

P.-J. :

- Annexe I : liste chronologique des interventions et des mises à disposition des matériaux
- Annexe II : les engagements de l'AFJK au 31 mai 2014.
- Annexe III : mémorandum des conventions et contrats en cours
- Comptes rendus du groupe de travail « Refondation »
- Comptes rendus du groupe de travail « Institutions »

Annexe I : chronologie des interventions en 2014

(BL pour : Bernard Lathuillère)

- Du 13/01 au 18/02 : l'exposition de l'association a été accrochée dans les locaux du Centre Fleg de Marseille (centre culturel juif communautaire) pendant cinq semaines avec projection du film « L'adieu aux enfants » aux classes paraît-il venues nombreuses. On remarquera que l'exposition de l'AFJK avait été préférée à l'exposition israélienne qui leur avait été proposée. Malgré de nombreux témoignages de satisfaction par téléphone, aucune promotion de l'événement n'a été faite, pour cause de piratage de leur site tout au long de cette période. Problème : on attend toujours de connaître leur programme détaillé et leur compte rendu.
— *Recette nette pour l'AFJK : 1 000 €. Réfection à prévoir début septembre faute d'avoir pu le faire avant.*
- Le 23/01 à Paris : une grande réunion d'information réservée aux étudiants éducateurs qui avaient choisi de travailler sur Korczak a été organisée par BL quatre heures durant avec 10 étudiants venus de trois centres de formation.
— *L'inscription était gratuite contre un engagement de retour individuel (en attente).*
- Le 7/02, Intervention en réunion de bilan du groupe départemental « Promotion des droits de l'enfant » de la Direction PMI/Petite Enfance du Conseil Général du 92, par BL.
- Le 10/02, l'AFJK a organisé une journée de formation pour 30 éducateurs de l'Association Jean Cotxet dans le cadre de notre recherche-action sur la participation.
- Le 28/03, nous avons fait de même pour 40 chefs de service (voir annexe II et III).
— *Recettes brutes au bénéfice de l'AFJK : 2 x 1 000 euros.*
- Le 14/04 à l'École publique Flachet d'Asnières : profitant du séjour de Jeannot Kassa à Paris, une petite cérémonie de remise de don a été organisée avec Mme Florence Freu, institutrice, en présence du président de l'AFJK et de la directrice de l'école. Florence Freu lui a remis de nombreux manuels scolaires et **un don de 1 225 euros collecté par ses élèves de CM1 pour leurs camarades** d'une classe du Centre Virunga de Children's Voice à Goma. C'était l'aboutissement d'un projet pédagogique exemplaire de cinq mois réalisé avec l'entremise de l'AFJK autour d'un échange de lettres et de photos. Les enfants ont fait des exposés, vendus des gâteaux et sensibilisé toute leur école (470 élèves).
— *Payé par chèque à l'AFJK, le don a été aussitôt transmis à Goma, en espèces et en partie en USD (\$).*
- Le 28/05, retour à l'école Flachet (BL et Jeannot Kassa) pour rencontrer et remercier les enfants acteurs du projet dans leur classe.
 - <http://blog.korczak.fr/2014/04/le-projet-encore-en-cours-en-20132014.html>
 - <http://children-voice.org/don-ecole-flachat joie-enfants-virunga/>

À noter aussi

- Le Collège Lycée Janusz Korczak de Limeil-Brévannes (94) n'avait encore jamais informé ses élèves sur le nom de leur établissement, hérité en 2001 de l'implication du vice-président de l'AFJK de l'époque, M. Bernard Jabin, enseignant. La nouvelle documentaliste, Mlle Imane Ichchou, s'est employée à réparer cela. « *Mes collègues et moi-même avons mené un travail de recherche documentaire avec nos élèves, votre site a été pour nous une mine d'information et très utile. J'ai également commandé des ouvrages* ». — Rencontre avec Mme Y. Métral, le 6/03.
- Claude Couderc nous a signalé son intervention et la projection de son film dans une classe du lycée Montaigne à Paris dont les élèves ont lancé un grand projet autour de Janusz Korczak qui se poursuivra à la rentrée 2014. Ils ont déjà prévu une rencontre avec le prof. Jeammet.

Utilisation des supports et matériaux

Outre l'exposition avec lequel il est mis à disposition, c'est le film de Claude Couderc « L'adieu aux enfants » que reste le plus demandé. Nous l'avons projeté au cours de la réunion de janvier, puis à l'École Régionale du Travail Social d'Olivet (45) et à l'Institut Saint-Honoré de Paris, à chaque fois à l'initiative de leurs étudiants EJE et éducateurs (cf. leurs comptes rendus).

Annexe II — Les engagements de l'AFJK (au 31/06/2014)

1) Les sollicitations reçues

Du 13/11 au 4/12/14 à Vanves

La mairie nous a réservé la première notre exposition pour rendre hommage à Janusz Korczak au cours de sa Quinzaine des droits de l'enfant, à l'exemple de celle, exemplaire, de la ville d'Issy-les-Moulineaux en 2010. Accueil des classes et animations prévus avec la mobilisation des bénévoles de l'UNICEF. *[Commande confirmée, devis : 1 000 €].*

Entre le 15/09 et le 15/12/14 à Juvisy-sur-Orge

L'Association « Le rendez-vous des parents » nous mobilise pour une série d'interventions auprès des parents et des professionnels de la crèche Janusz Korczak de la ville, avec exposition, films et réunions débats. Ce projet est né d'une proposition de Mme Weill-Ponsin, anciennement membre de l'AFJK, avec qui nous avons mobilisé la ville en 2007 autour de l'exposition avec un grand succès.

En novembre à Châteauroux

La Maison des droits de l'enfant, autre partenaire de longue date depuis notre intervention très appréciée en 2004, organise un important événement sur la justice des mineurs abordée et analysée du point de vue des élèves en utilisant les techniques du théâtre forum. Son équipe aurait souhaité aussi utiliser l'exposition et pourrait la faire tourner dans le réseau académique. *[À envisager sous forme de prêt, la MDE ne disposant de ressources suffisantes. À défaut, notre matériel de stand et un dépôt de nos livres seraient appréciés, cf. le courrier de M. Maurice Tanchoux, fondateur de la MDE].*

À chaque fois, le film « L'adieu aux enfants » pourra être mis à l'affiche en présence de son réalisateur qui nous a renouvelé son appui et sa disponibilité pour des soirées ciné-débats.

2) Nos engagements citoyens et militants (en tant que personne morale)

En 2014, l'AFJK est membre du collectif CEPE pour la création d'un Conseil National de l'Enfance et d'une Instance Interministérielle à l'Enfance avec 88 organisations familiales, professionnelles, culturelles mobilisées pour construire ensemble une véritable politique de l'enfance, sans cesse réclamée depuis 1945 mais dont notre pays n'a jamais encore voulu faire l'effort de se doter [Cf. <http://cep-enfance.blogspot.fr/>]

Depuis plusieurs années, l'AFJK a été la signataire des grandes campagnes pour la promotion et la défense des droits des enfants initiées par des partenaires tels que l'UNICEF-France, ATD Quart-monde, Pas de Zéro de conduite, ou encore pour la défense de l'INJEP, l'Observatoire national de la Jeunesse régulièrement menacé de fermeture.

Toutefois, compte tenu de l'état de ses forces, c'est-à-dire faute de membres suffisamment impliqués et disponibles pour participer physiquement aux commissions de travail, AG, conférences de presse, et de la volonté de son président de ne pas agir seul (c'est pourquoi sa dernière participation remonte à la préparation des États généraux pour l'enfance en 2010), cet engagement se limite au service minimum de notre signature. Et tant que c'était possible, au relais sur le site.

Annexe III — Mémoire des conventions et contrats en cours

AVEC LA VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Le 20 novembre 2010, pour la première fois en France, une « **Charte éducative Janusz Korczak pour le respect de l'enfance** » a été signée entre le président de l'AFJK, le député-maire de la ville M. André Santini et le président de l'association municipale chargée de l'enfance, en présence de (cosignataires) la Défenseuse des enfants Mme Dominique Versini et la correspondante de la Maison Anne Frank en France. L'ambassadeur de la République de Pologne assistait à cette cérémonie qui inaugurait en même temps le nouvel Atelier municipal Janusz Korczak de la ville. Le Conseil municipal avait avalisé ce projet à l'unanimité de ses 46 membres présents en sa séance du 7 octobre 2010.

On retiendra que cette convention très étudiée engage les trois parties « à faire connaître auprès des jeunes générations fréquentant les établissements municipaux, l'histoire de Janusz Korczak et sa contribution historique à la promotion d'un véritable respect de l'enfance », à « proposer aux animateurs et aux jeunes de développer des projets visant à sensibiliser les Isséens aux valeurs universelles des droits de l'Enfant en se référant à l'action de Janusz Korczak dans le domaine de l'enfance » et à lui consacrer tous les deux ans une animation particulière.

AVEC LA SHLP (SIEGE SOCIAL)

Le 6 mai 1998, à notre demande, le Conseil d'administration de la Société Historique et Littéraire Polonaise propriétaire de la Bibliothèque Polonaise de Paris, sise au 6 quai d'Orléans à Paris 4^e a accepté à l'unanimité la domiciliation officielle du siège social de l'AFJK.

Le protocole d'accord signé par M. Leszek Talko, président de la S.H.L.P, et le professeur René Lourau, président de l'AFJK, visait à « permettre aux deux associations de collaborer harmonieusement à la diffusion des œuvres et des idées de Janusz Korczak ». Faute de place pour lui accorder le moindre local, l'AFJK s'engageait à maintenir son secrétariat à l'extérieur et à faire don à la Bibliothèque de livres et documents pour l'usage du public et des chercheurs.

Le 12 avril 2011, la directrice de la Bibliothèque polonaise Madame Danuta Dubois a officiellement remercié l'AFJK pour lui avoir permis de constituer un Fonds spécial Janusz Korczak à partir de notre dotation de « plus de cent ouvrages écrits par Janusz Korczak et à son sujet » venue compléter sa propre collection des toutes premières éditions polonaises.

AVEC FTD et Claude Couderc pour l'ADIEU AUX ENFANTS

L'AFJK a longtemps utilisé ce téléfilm de 1982 à des fins pédagogiques et de communication, du fait de sa qualité et de sa spécificité. Avec la participation active de Claude Couderc, son réalisateur que nous retrouvons régulièrement sur le terrain, nous le projetions dans nos soirées publiques et nous le diffusions en cassette VHS à prix coûtant. Une version de travail d'une durée de 60 minutes avait été réalisée en accord, toujours avec l'accord du réalisateur) pour répondre à demande des enseignants (de CM2) de pouvoir le diffuser en classe ce que nous avons fait souvent (Mme Lecalot et B. Lathuillère). L'évolution très stricte de la législation sur les droits d'auteur a malheureusement mis un terme à tout cela dans les années 2000.

À l'occasion de l'année Janusz Korczak 2012, devant les demandes persistantes et toujours nombreuses reçues à l'association, notamment des centres de formation sur le thème des droits de l'enfant et du respect des enfants, un accord a été recherché et trouvé avec le producteur France Télévision Distribution (FTD) sur une base contractuelle limitée à deux ans (et non pas l'INA qui n'a pas les droits du film et refuse de ce fait de l'inscrire à son catalogue). Claude Couderc a dû s'engager aussi par écrit à la demande de FTD. La période s'est **achevée en avril 2014**.

En l'état tel qu'il est formulé mais non signé (cf. le document en annexe), ce contrat établi sur un modèle commercial avec toutefois un « tarif » négocié à 800 euros (au lieu de 2000), autorisait l'AFJK à organiser des projections publiques et à diffuser le film aux établissements scolaires et autres mais **la cession du film et le prêt à des personnes privées** sont interdites. En conséquence, il aurait fallu que nous projetions nous-mêmes à chaque fois le DVD, sans jamais pouvoir confier l'organisation des projections à nos partenaires ou contacts, ce qui ne correspond ni à nos besoins ni aux attentes de notre public. Dans l'attente d'une réponse de FTD à ma demande de modification de sa proposition de contrat, nous avons décidé d'utiliser le DVD fourni film en nous fiant à nos objectifs pédagogiques non lucratifs.

Depuis avril 2012, nous avons utilisé le DVD fourni par FTD en prenant soin d'enregistrer chaque projection publique ou privée de façon à pouvoir en justifier l'utilisation.

Il reste que le contrat désormais caduc doit être renégocié ou dénoncé cette année, toujours avec l'aide de Claude Couderc, sachant que le film nous est toujours autant demandé et que nombreux sont ceux (étudiants, professionnels et familles) qui voudraient pouvoir l'acquérir légalement.

Enfin, il faut savoir que le scénariste et coréalisateur du film, Alain Buhler, aujourd'hui décédé, avait donné **ses droits à l'AFJK**, droits qu'il avait initialement reversés à l'UNICEF. Un document en atteste, à retrouver dans nos archives.

AVEC L'UNICEF À GENÈVE

Par courrier daté du 3 juin 2010, l'UNICEF à Genève, Section de Plaidoyer et Éducation aux Droits de l'Enfant (Child Rights Advocacy & Education Section) remerciait « l'Association Janusz Korczak en France pour l'aide apportée à la conception de l'ouvrage original « Je lis des histoires vraies » numéro 188 sur la vie de Janusz Korczak [...], et pour la mise à disposition gracieuse des deux photos d'archives issues du mouvement Korczak... [utilisées pour] une adaptation en anglais destinée aux Comités Nationaux de l'UNICEF pour leurs activités pédagogiques ».

L'UNICEF s'est engagé à ce que ces photos « ne soient pas employées à d'autres fins et que tout autre projet d'utilisation devra faire l'objet préalablement d'un nouvel accord ».

Le numéro spécial sur Janusz Korczak de cette revue française distribuée sur abonnement avait bénéficié des apports documentaires et de l'aide personnelle de Bernard Lathuillère à la conception lors de sa 1^{re} édition en 1999 puis au moment de sa révision pour sa réédition en 2009. Voir notice : « Janusz Korczak. Les droits de l'enfant », récit illustré pour enfants par Sophie Cherrer et Alain Korkos, Je lis des Histoires Vraies n° 188 oct. 2009, Fleurus Presse avec l'AFJK et l'UNICEF.

AVEC LES ÉDITIONS FABERT

depuis 2010, à la demande de l'AFJK qui attendait une reconnaissance morale et une contribution financière de cet éditeur pour son rôle d'apporteur unique dans la création, le lancement et la promotion de sa nouvelle « **Collection Janusz Korczak** », c'est un contrat moral régit notre partenariat avec cette maison, faute de n'avoir jamais pu obtenir sa formalisation par écrit malgré nos multiples demandes et propositions.

Pour mémoire, B. Lathuillère et B. Jabin (coprésidents), à la recherche d'éditeurs pour son projet de réédition de nombreux livres de Korczak épuisés avaient entrepris en 2004 avec l'aide de M. Kowalski (traducteur) à aider bénévolement ce nouvel éditeur à retraduire le roman de Korczak « Le roi Mathias Ier ». L'échec de l'exercice nous avait ensuite conduits à l'aider à rechercher et à obtenir la prise en charge financière des traductions de Korczak en français par un programme spécial de l'Institut du Livre polonais (dépendant du ministère des affaires étrangères), ce dont les Éditions Fabert bénéficient depuis pour chaque nouvelle traduction. B. Lathuillère lui a alors apporté fin 2009 à titre gracieux le succès de librairie de son premier ouvrage intitulé « **Le droit de l'enfant au respect** » au format poche fin 2009, conçu et préparé par ses soins, relectures et rédaction des nombreuses annexes comprises. Cet ouvrage devait être relu et complété à chaque nouveau tirage pour le tenir à jour, ce qui n'a pas été fait.

Cette aide rédactionnelle s'est prolongée pour le lancement des premiers ouvrages suivants, avec la rédaction de préfaces non signées, des annexes et des notices, jusqu'à la nomination de la directrice de la nouvelle collection, en la personne de Mme Zofia Bobowicz.

L'accord de base, globalement respecté jusque fin 2012, autorisait l'éditeur à faire état à titre promotionnel de son partenariat (non-exclusif) avec l'AFJK en affichant notre logo en page 4 de couverture. Il l'engageait à mentionner sur chaque ouvrage de la collection ses remerciements particuliers dans les premières pages, et à inclure en annexes trois pages de présentation de Janusz Korczak et une page de notre association à la fin. Il s'engageait aussi à maintenir un service de presse incluant deux exemplaires adressés à l'AFJK et un à la Bibliothèque Polonaise de Paris pour y alimenter le Fonds Janusz Korczak (130 ouvrages à ce jour). Il s'était engagé enfin à nous tenir informé de la presse et du nombre d'exemplaires vendus (fait une seule fois !).

Le « partenariat » affiché autorisait en retour l'AFJK à participer très activement au lancement et à la promotion permanente de la collection, ce qu'elle s'est attaché à faire dans sa communication, sur ses sites Internet, avec ses tables de presse, à l'occasion de ses colloques et conférences de presse et enfin sur son stand au Salon du livre de Jeunesse de Montreuil en octobre 2012.

En 2013, l'édition des derniers ouvrages de la collection (« Quand je redeviendrai petit »), est venue confirmer l'abandon déjà observé de tout service de presse de l'éditeur et son délaissement progressif de ses engagements éditoriaux. De notre côté, le blocage technique de notre site Internet interdisant sa mise à jour ne permettait plus d'en faire la promotion.

AVEC TOUS LES ÉDITEURS FRANÇAIS DE JANUSZ KORCZAK

La distribution directe des livres de Korczak par l'AFJK répond aux objectifs statutaires de diffusion de l'œuvre de Janusz Korczak : (art. 3.1 al. 3) « L'Association s'impose de recueillir, de conserver et de mettre à la disposition du public les écrits de J. Korczak » et (art. 3.2) : « L'Association fait connaître l'œuvre littéraire pour adultes et pour enfants de l'écrivain J. Korczak auprès de tous les publics ».

Le bon exercice de cette mission concerne ces dernières années plus d'une dizaine d'ouvrages du commerce dont l'autorisation de vente est régie par les lois et règlements en vigueur (prix fixe, six ventes par an maximum, pas de concurrence avec les libraires de la place). Sa mise en œuvre est un service supplémentaire et occasionnel s'ajoutant aux activités de l'association, qui exige une organisation et une gestion particulière pour la gestion des stocks, la trésorerie, le bénévolat et l'installation des stands. Ce service est toujours très apprécié par le public mobilisé autour d'une rencontre ou d'un événement dédié à Korczak et il est apprécié aussi des éditeurs qui y voient une occasion rare de promotion et de diffusion de leurs ouvrages parmi les plus confidentiels.

Depuis 1979 avec les Éditions Laffont, tous les éditeurs français de Janusz Korczak, soit une dizaine des plus grands aux plus petits, accordent à l'AFJK un statut dit de « libraire » avec les mêmes règles d'usage, à savoir : une remise négociable autour de 33 % sur le prix HT franco de port et le retour des invendus. Conformément à nos statuts, ce service supplémentaire de vente directe s'est toujours entendu uniquement pour les livres de Korczak sélectionnés par l'Association parmi ceux ayant une valeur particulière notamment sur le plan pédagogique et il n'a jamais été lié à aucun engagement de vente annuelle minimum.

Fait à Paris le 30 juillet 2014
